

Depuis 2010, un conseil agricole multiforme et participatif ?

Évolutions d'une notion complexe

Sources :

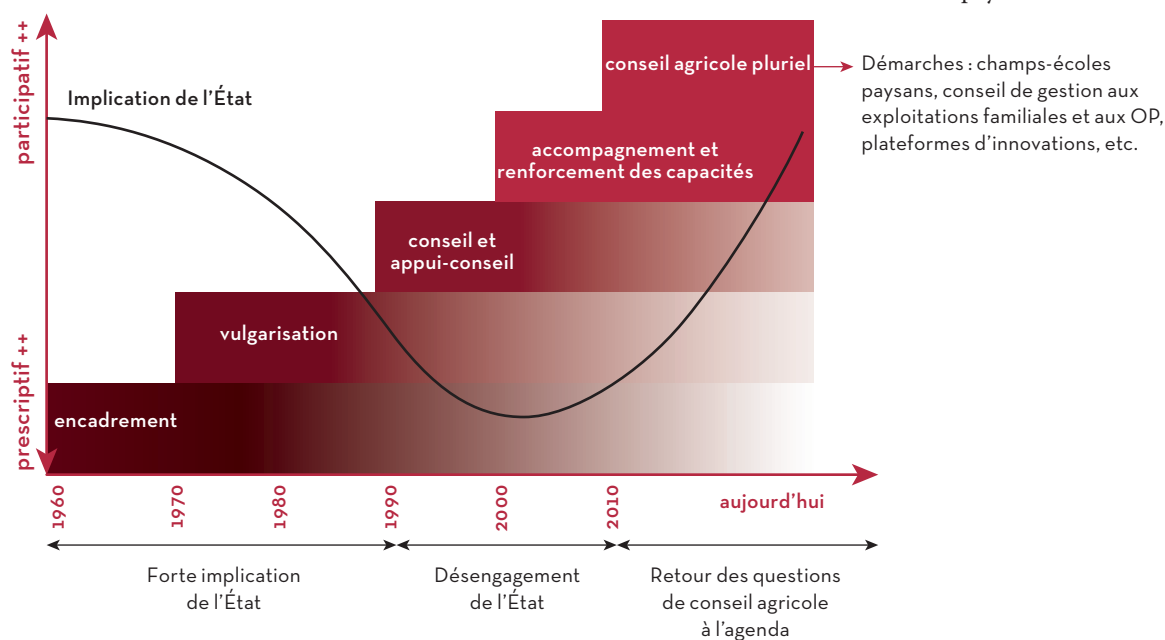
- AFD, *Note d'orientation – Relancer le conseil et la vulgarisation agricoles en Afrique subsaharienne : pour de nouvelles politiques en cohérence avec les réalités de terrain*, à paraître 2019.
- G. Faure, P. Dugué, G. Fongang, *Diversité des formes de conseil agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre*, Grain de sel n°77, 2019.

La notion de conseil agricole étant complexe, cette définition tente de rendre compte de la pluralité des formes de conseil agricole qui interviennent en synergie et se renforcent mutuellement.

Des évolutions de démarches de conseil dominantes qui traduisent des évolutions dans les visions de l'agriculture.

« Un ensemble de démarches et dispositifs permettant d'apporter un appui aux exploitations agricoles (productions végétales, animales et halieutiques, transformation et commercialisation des produits) et à leurs organisations dans les domaines de la gestion de la production (choix des techniques, organisation du travail, etc.), de la gestion économique de l'exploitation agricole et des structures collectives (OP, coopératives), de la gestion des ressources d'un territoire (naturelles, financières, en main d'œuvre) et, de l'acquisition et de la maîtrise des savoir-faire et des connaissances ».

En Afrique, depuis les années 1960, différentes appellations ont été utilisées pour parler du conseil agricole au sens large. Elles témoignent d'une évolution des démarches, depuis un encadrement prescriptif à des démarches plus participatives et co-construites avec les bénéficiaires. Généralement, à l'échelle d'un pays, ces formes de conseil co-existent dans le temps.



Types de bénéficiaires : exploitant(e)s ou OP dans leurs diversités

Types de fournisseurs : État, OP, entreprises, consultants, associations, ONG, etc.

Principaux types de conseil

Vulgarisation agricole : La vulgarisation agricole consiste à partager les résultats de la recherche et les savoir-faire avec les agriculteurs, mais aussi à les aider à exploiter une plus large part de la chaîne des valeurs (Hailn M., In CTA 2012). Synonyme usuel : conseil technique.

Conseil à l'exploitation familiale : Démarche globale qui renforce les capacités des paysans et de leurs familles à suivre leurs activités, analyser leur situation, prévoir et faire des choix, évaluer leurs résultats. Il prend en compte les aspects techniques, économiques, sociaux et, si possible environnementaux de leurs activités (Dugué *et al.*, 2004). Synonyme usuel : conseil de gestion (à l'exploitation).

Conseil organisationnel : Il s'adresse aux organisations collectives et peut prendre plusieurs formes (animation rurale, appui à la vie associative, appui à l'innovation collective).

D'autres formes de conseils spécialisés sont nécessaires aux producteurs(trices) : du conseil juridique, du conseil de gestion aux OP, du conseil en gestion de l'eau, du conseil filière, etc.

Par ailleurs l'alphabétisation fonctionnelle est un socle qui facilite grandement le conseil agricole.

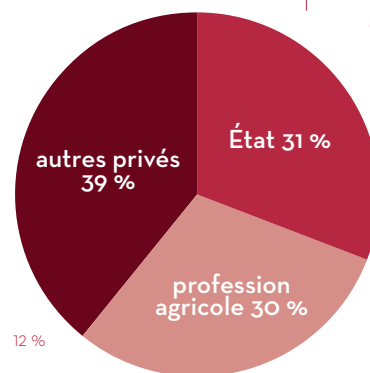
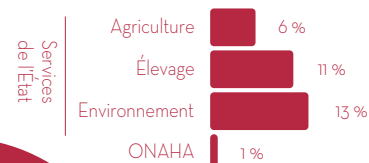
Les nouveaux acteurs du conseil agricole, le cas du Niger

Sources :

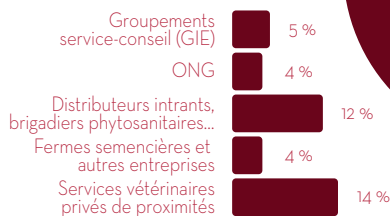
- Synthèse nationale des diagnostics et des planifications régionales du conseil agricole. République du Niger, ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, avril 2019;
- Christophe Rigourd (consultant associé Iram).

Un nouvel équilibre entre les dispositifs de conseil agricole sur le terrain au Niger

L'État n'est plus l'acteur majoritaire du conseil agricole, ce n'est d'ailleurs pas une fonction régalienne. NB : La part des ONG est probablement sous-estimée, de même que certains acteurs (téléphonie).



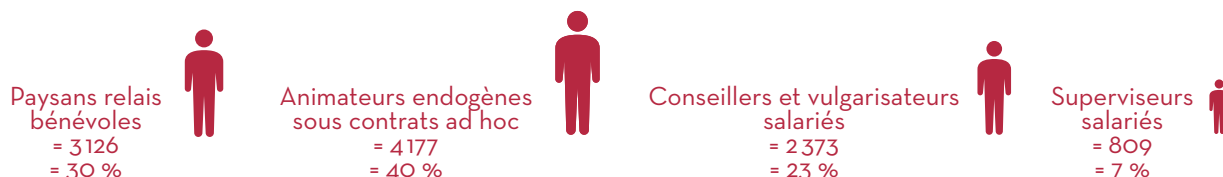
Effectifs (%) des agents sur le terrain (hors paysans relais)



Deux nouvelles figures fournissent l'essentiel des ressources humaines des dispositifs de conseil agricole : l'animateur endogène et le paysan relais

Au total plus de 10 000 personnes sont impliquées dans les dispositifs de conseil agricole ce qui justifie pleinement l'usage des NTICs.

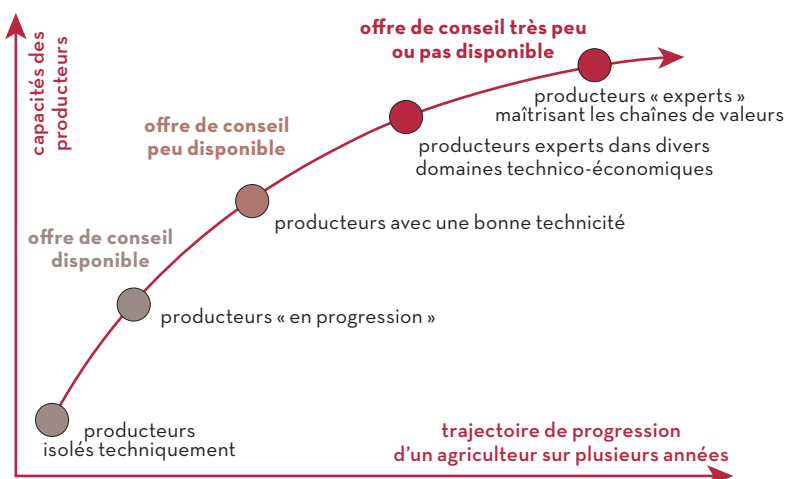
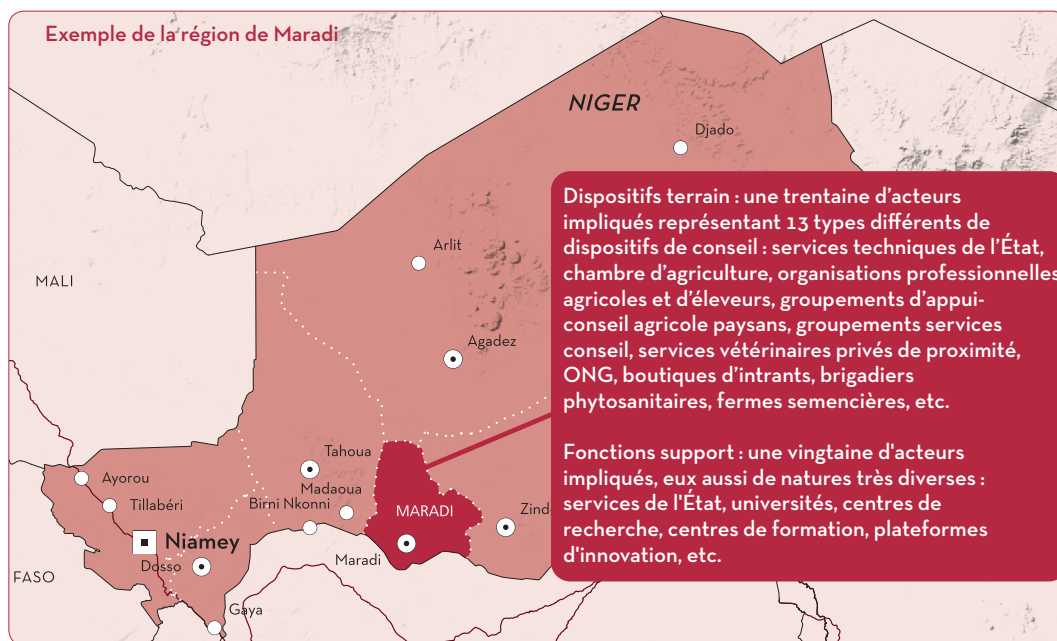
NB : Ces chiffres représentent l'effectif impliqué au moins partiellement dans le conseil agricole.



Un fort besoin de coordination de dispositifs de conseil très divers sur le terrain...

Domaine de conseil : alphabétisation fonctionnelle (socle du conseil), technique, économique, gestion, organisationnel, juridique, etc.

Démarche : transfert technologique, assistance technique, appui à apprendre à apprendre, etc.



... où seuls les besoins en conseil de base sont assez bien couverts.

NB :

- Tous les besoins de conseil ne sont pas représentés (conseil juridique, etc.).
- Une trajectoire similaire peut être élaborée pour une organisation paysanne (OP) et pour les différentes formes de conseil aux OP.
- La couverture en conseil agricole peut être très inégale sur les territoires, selon les zones (agro-pastorale, pastorale, à enjeux environnementaux spécifiques, etc.).